



Le mardi 18 décembre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 décembre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Marie-France TAILLEFER), Mme Martine FOULON (à M. le Maire).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 18-4-6

Affaires Juridiques

62 rue des Ravennes

Protocole d'accord tripartite
permettant une cession foncière
au profit de l'Association Les Papillons Blancs
pour la création de logements sociaux
et mettre fin au contentieux en cours
entre la ville et la Société Foncière Invest

Rapport de M. le Maire,

A l'occasion de la mutation d'un bien sis à Bondues, 62 rue des Ravennes, cadastré section BC n° 56 et 57 au bénéfice de la société FONCIERE INVEST, la ville de BONDUES a pris entre le 22 décembre 2017 et le 16 août 2018 plusieurs décisions afin de mettre en œuvre un programme d'aménagement comportant des logements locatifs sociaux et répondre ainsi aux obligations de la loi SRU.

Des recours ont été introduits contre ces actes administratifs.

En vue d'un règlement amiable entre les parties concernées et mettre fin aux contentieux en cours avec la Société FONCIERE INVEST, un accord a été trouvé dont les termes sont traduits dans un protocole annexé à la présente délibération.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal à :

- approuver les termes du protocole.
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
CA du 04 Novembre 2018
CG du 11 décembre 2018

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

